



Pré-recruter : des raisons pour une mesure urgente

Dans le cadre des travaux de la commission culturelle du Sénat, les syndicats de la FSU : SNUipp, Snes, Snep, Snuep et Snesup ont été auditionnés le 13 novembre, au sujet des pré-recrutements et du problème des viviers d'enseignants.

Tout d'abord, ils doivent dire leur satisfaction de voir cette question, qu'ils portent depuis plusieurs années, prise en compte par les élus de la nation.

La FSU avec ses syndicats enseignants ont rappelé la nécessité d'un plan pluriannuel de recrutement. Il permettrait, par la visibilité des postes offerts, une meilleure orientation des étudiants. Pour eux, même si les Emplois d'avenir professeur (EAP) témoignent d'une première reconnaissance du manque de vivier, ils ne répondent pas aux objectifs de pré-recrutements.

Les pré-recrutements sont nécessaires pour :

- Démocratiser l'accès au métier d'enseignants et de CPE qui est aujourd'hui inaccessible pour un grand nombre d'étudiants, notamment ceux des milieux populaires, en assurant une possibilité de financer des études (à côté des bourses et des allocations d'étude)
- Attirer des étudiants vers le métier d'enseignant et de CPE et ainsi faire face à une crise de recrutement dans certaines disciplines du second degré et/ou dans les académies déficitaires pour le premier degré. Les étudiants, en contrepartie, s'engageraient à passer les concours et être enseignant pendant une durée déterminée.
- Améliorer la formation des enseignants et des CPE en donnant le temps de faire des études dans de bonnes conditions, en réduisant l'absentéisme en cours et en conduisant à un temps de formation plus long et de meilleure qualité.
- Permettre à des candidats n'ayant pas suivi un cursus universitaire de préparer un concours et de se former au métier enseignant.

La FSU a rappelé le manque de statistiques fiables sur le potentiel d'étudiants susceptibles de se diriger vers le métier.

Ces statistiques sont nécessaires pour calibrer les volumes de pré-recrutements. Elles doivent permettre de connaître l'origine sociale et territoriale, mais aussi de mieux cerner les parcours des candidats, pour mieux apprécier leur diversité (contractuels, reconversion, formation multiple..) et leur permettre de préparer les concours dans de bonnes conditions.

Les syndicats de la FSU rappellent la nécessité urgente de pré-recruter pour s'assurer d'avoir les enseignants et CPE formés dont l'éducation nationale a besoin dès la rentrée 2013.